

# **Conseil d'Administration du BCMPE**

## **Réunion du Lundi 6 mai 2019**

### **COMPTE RENDU**

**Etaient présents : Gérard CANTOU, Hélène DELAPLACE Christian DULUCQ, Evelyne GUILLON, Bertrand JOUBERT, Dominique MALAVAL Michel MALGAT, Françoise NEGRE, Jean-Pierre RABBE, Justine RABBE, Anne-Marie SAUBUSSE, Aline VENDROUX, Janine WYSS.**

**Etaient absents : Eric BOUILLERET, Anne-Marie RABBE**

#### **Ouverture de la séance à 18 H 15**

Gérard CANTOU propose d'aborder sans préambule les différents points de l'ordre du jour qui ce soir est particulièrement chargé

#### **1. Bilan du Festival du 1<sup>er</sup> mai**

- . Estimation bilan financier : malgré une participation plus faible, le déficit de 1900 € est équivalent à celui de 2018
- . Bilan qualitatif : quelques remarques concernant la cadence à laquelle a été fait le service, mais dans la grande majorité le bilan est très positif

#### **2. Débriefing de la rencontre de Gérard avec P. BOGACKI et le Comité le 9 avril**

Les membres du Comité, prévenus au dernier moment de cette réunion, ont réussi à rassembler 8 présidents, dont Gérard. A cette occasion P. BOGACKI a donné quelques informations dont les principales sont :

- L'orientation de la Fédération qui souhaitait la labélisation du bridge en tant que sport n'aboutira sans doute pas, ce qui amène celle-ci à faire une démarche afin que la FFB obtienne la reconnaissance d'utilité publique
- La Fédération cherche également à faire reconnaître « les métiers du bridge » en tant que tels afin d'obtenir des conditions favorables pour les charges sociales et surtout afin que celles-ci soient uniformes d'un Comité à l'autre
- Concernant la nouvelle édition du SEF, 30000 exemplaires ont été vendus. Actuellement la Fédération projette de réaliser une édition simplifiée et plus accessible.
- Le siège social de la Fédération ne sera pas déplacé. Il restera à Saint-Cloud.
- La situation financière de la Fédération est redevenue saine.

- Concernant les membres licenciés, il est à noter que les membres encore en activité sont plus nombreux que l'année dernière
- Une nouvelle action pour promouvoir le bridge a été budgétée avec deux projets, une action via les médias moins onéreuse que la précédente (1/2) et le recrutement de JP GARNIER qui aura un rôle commercial auprès des différentes instances (le public, les clubs, le gouvernement et autres...).
- Un président s'est plaint de l'organisation du festival d'Arcachon qui « siphonne » les tournois des clubs locaux.
- M. ARDITTI a également soulevé le problème du Festival de 2019 qui a interféré avec l'agenda « Compétitions ».
- Une réforme des compétitions est prévue pour septembre 2020
- 2 compétitions seront proposées dès septembre 2019 : 1 OPEN DAMES avec introduction progressive des paires mieux classées au fil des qualif, et 1 DN Mixte /paire au niveau régional limité à 28 paires.
- Une réforme du classement sera proposée en septembre 2020 (en raison notamment du constat de l'affaiblissement de niveau des 1ères séries Trèfle)
- M. ARDITTI soulève également la problématique des compétitions qui sont programmées sur des jours où ont lieu des tournois de régularité

## **2. Nouvelle Coupe des Clubs pour 2019/2020**

Les Clubs qui s'inscrivent doivent déclarer 12 Tournois de Régularité. Les paires devront participer à au moins 7 tournois. Les questions qui se posent sont les suivantes :

- Est-ce que le Club de Mérignac participe ? (Tous plutôt d'accord)
- Si oui quels tournois et quelles dates seront retenues ?
- Si les tournois sont uniquement en journées, lesquelles ?

Le choix à faire :

- 5 tournois le soir et 7 en journées, ou
- 12 tournois en journée, mais quel jour, ou
- 12 tournois en soirées et 12 tournois en journée, ou
- Possibilité d'obtenir 2 participations, en OPEN et en ACCESSION

Un long débat s'instaure, finalement par manque d'informations précises concernant les conditions, On doit se rapprocher de la Fédération. (Après réunion, Justine propose de s'occuper de ce dossier)

Les décisions seront prises au cours de la prochaine réunion CA du 3 juin, sachant que l'inscription doit être faite avant le 30 juin.

## **3. Prochain Festival du 1er mai 2020**

Il est certain que le Festival d'Arcachon de 2020, programmé la semaine du 1<sup>er</sup> mai 2020 sera maintenu à cette date, ce qui risque de perturber la fréquentation de notre Festival. Plusieurs questions sont proposées par Gérard et Bertrand afin de trouver une solution et de pérenniser le succès de notre manifestation :

\* A-t-on la possibilité, en maintenant notre festival au 1<sup>er</sup> mai, de se passer de certains joueurs (les plus notoires) et de changer la cible?

\* Abandonner le Festival

\* Choisir le 8 Mai de façon pérenne

\* Accoler le Festival du Club ou Festival d'ouverture du Comité (le 2ième jour)

On notera que déjà le 8 mai 2019 est une très mauvaise date , précédée de 3 FL les 6 et 7 mai, et de 1 FN le 9

Compte tenu des difficultés à obtenir l'unanimité, afin de prendre une décision, la question est posée : « qui est pour conserver la date du 1<sup>er</sup> mai ? qui est pour remplacer cette date par le 8 mai ? »

Le vote à main levée donne pour résultat :

. 6 voix pour le 1<sup>er</sup> mai, considérant que peu de participants participent aux 2 festivals

. 3 voix pour le 8 mai

. 4 abstentions

Le festival sera maintenu le 1<sup>er</sup> mai 2020.

Justine fera une analyse du nombre de joueurs ayant participé aux 2 festivals.

Il faudra par ailleurs suggérer de voir s'ils ne peuvent pas prendre des dispositions pour limiter l'interférence.

#### **4. Renouvellement de la commission des litiges**

La commission a été reconstituée sur proposition de J. VERGES et sa composition doit être validée à la prochaine Assemblée Générale,

- Brigitte DELACOSTE, Marie-Claire COLLEVILLE et Claude POULARD sont d'accord pour la reconduction de leur mandat.
- Virginie CLAEYSSSENS accepte de remplacer Madame NAUR.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité par l'ensemble du Conseil.

#### **5. Préparation de l'Assemblée Générale**

Il faut noter que cette réunion n'a pas été notifiée dans l'Agenda 2018-2019, Gérard propose la date du 28 juin à 18 heures et souhaite faire le point sur les actions à mener pour la préparation de la manifestation. Il faudra publier les comptes 15j avant, soit le 13 juin, et préparer l'ordre du jour de l'AG avant notre prochain CA.

#### **6. Renouvellement des Administrateurs**

Les mandats de B.JOUBERT, F.NEGRE, JP.RABBE, A.VENDROUX et J.WYSS arrivent à leur terme. Tous acceptent de le renouveler pour la saison prochaine. Dans la perspective de renouvellements futurs, le CA est d'accord pour modifier les statuts en précisant les qualités et compétences requises des futurs candidats. En effet, les tâches requises des bénévoles (issus du CA), notamment pour l'organisation et la gestion des tournois de régularité ont beaucoup évolué, et il est souhaitable d'intégrer des candidats assez polyvalents (arbitrage-informatique-bureautique venant compléter une assez grande disponibilité évidente) pour soulager le travail des élus actuels , et donner plus de souplesse pour gérer les absences.

## **7. Interférence entre TR et Compét-Répartition des salons-SEMAINE DU 12 au 17 Mai 2019.**

-Il y aura des Contraintes d'orga et de discrétion entre TR et Compét les 14 et 15. Et notamment pour l' arbitre qui va devoir gérer des joueurs sur plusieurs emplacements entre Grand et petits salons, le tout dans le plus grand silence possible par rapport aux compétitions.

-Annoncer que les mardi 14 et vendredi 17, nous n'organiserons que des TR en OPEN accessibles à tous ceux qui font l'ACCESSION habituellement.

-Dispo spéciale à prendre pour le 17.05. Le nombre de joueurs sera limité. Les 1ers inscrits seront bien sûr prioritaires.

-Des listes seront mises à disposition sur panneaux d'affichage dès le 7 mai pour permettre aux joueurs de s'inscrire dès à présent .

-Les arbitres feront une annonce en début des TR cette semaine pour prévenir.

-Un mail sera fait pour annoncer ces dispositions.

-Un mail sera fait à AU SANS ATOUT pour rappeler la dispo du petit salon Nord.

## **8. Recueil des disponibilités de chacun pour ORGA pendant JUIN JUILLET AOUT SEPTEMBRE**

Un tableau remis à chacun permettra d'annoncer ses absences, à retourner à Gérard.

**L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20 H**

\*\*\*\*\*